



La Toussaint au cimetière intercommunal des Joncherolles

Un accueil du public renforcé

Horaires d'ouverture élargis pendant la Toussaint :

Le cimetière intercommunal des Joncherolles est ouvert :

- De 8h15 à 18h jusqu'au 2 novembre inclus,
- De 8h15 à 17h du 3 novembre au 31 mars.



Pour que les familles puissent effectuer les démarches de renouvellement et d'achat de concession, les bureaux de l'administration sont exceptionnellement ouverts du samedi 1^{er} novembre au dimanche 2 novembre 2025 de 8h30 à 17h30.

Circulation

1. Le Syndicat met à disposition des personnes à mobilité réduite un service d'accompagnement en voiture pour leurs déplacements dans l'enceinte du cimetière le jour de la Toussaint.
2. La circulation est interdite à tous les véhicules sauf ceux de l'administration, de la police et des secours, du vendredi 31 octobre à partir de 17h00 au dimanche 2 novembre inclus.
3. Les travaux et la circulation des véhicules des entreprises sont interdits dans l'enceinte du cimetière du Jeudi 30 octobre à partir de 17h00 au dimanche 2 novembre inclus.
4. Des autorisations exceptionnelles sont accordées pour les inhumations le vendredi 31 octobre 2025. Aucune inhumation n'est possible le jour de la Toussaint en raison de l'importance du nombre d'usagers présents sur le site.

Temps de mémoire

Une cérémonie du temps de mémoire est organisée au crématorium des Joncherolles le samedi 22 novembre 2023 à 10h00. Les familles seront accueillies à partir de 9h30.

Cette cérémonie du souvenir permet à toutes les familles qui ont perdu un proche dans l'année et ont choisi la crémation, de partager un moment de recueillement. Elle se déroulera en présence de Monsieur Dieunor EXCELLENT, Président du Syndicat Intercommunal du Cimetière des Joncherolles (SICJ), Président de la SEMAFEC, société d'économie mixte, gestionnaire du crématorium et Maire de Villetaneuse ; de M. Guy JOUVENELLE, Vice-Président du SICJ, administrateur de la Semapec pour le Syndicat, conseiller municipal de la ville de Pierrefitte-sur-Seine ; de Monsieur Christophe PIERCY délégué au SICJ pour la ville de Saint-Denis, administrateur de la Semapec pour le SIFUREP, conseiller municipal de la ville de Saint-Denis ; et de Madame Samira YAZIDI Vice-Présidente du SIFUREP.

Les concessions échues

Les concessions échues entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023 qui n'auraient pas été renouvelées par les familles des défunts seront reprises par les services du syndicat à partir du 1^{er} janvier 2026. La liste détaillée des concessions concernées est publiée sur le site du syndicat dans la rubrique 'Publication des actes'.



Un site Internet

Testez dès aujourd'hui le site Internet du cimetière

Prenez votre téléphone et Flashez !



Accès

Le cimetière est accessible via : - la station « Joncherolles » du tramway T5 (Saint-Denis à Garges Sarcelles) ; - la station « Jean Vilar » du tramway T8 (Saint-Denis, Épinay-sur-Seine, Villetaneuse). Un parking pour les véhicules est situé au niveau de l'entrée principale (95 rue Marcel Sembat - 93430 Villetaneuse).